

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE DRUMMOND  
MUNICIPALITÉ DE LEFEBVRE**

2011-05-16 Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil Municipal de Lefebvre tenue à la salle du Conseil Municipal le 16e jour du mois de mai 2011 à 20:00 heures formant quorum sous la présidence de Monsieur Claude Bahl à laquelle séance sont présents:

Les conseillers:  
Lina Lacharité, Rachel Laflamme, Denis Laroche, François Parenteau, Roger Tessier et Jocelyn Verrier

Julie Yergeau, directrice générale et secrétaire-trésorière, est aussi présente.

"La réunion a été convoquée par Monsieur Claude Bahl, maire, tous ont reçu un avis de convocation par écrit et signifié tel que requis par le Code municipal".

- Adoption de l'ordre du jour
- Rapport résultat d'élection
- Transmission procès-verbaux par courriel
- Ralentisseurs rue Desmarais
- Travaux de rechargement
- Travaux de nettoyage de fossés
- Ponceau route Danby
- Demande de soumission publique travaux de réfection route O'Brien
- Autres travaux de voirie
- Enseignes Hôtel de Ville
- Clôture Hôtel de Ville
- Dossier église
- Dossier école
- Période de questions
- Levée de la session

**(11-05-99) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur proposition du conseiller François Parenteau et appuyé par la conseillère Rachel Laflamme et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

**RAPPORT RÉSULTAT D'ÉLECTION**

Monsieur Denis Laroche a été élu par acclamation le 9 mai 2011.

**(11-05-100) TRAVAUX DE RECHARGEMENT DANS DIVERS CHEMINS**

CONSIDÉRANT QUE du rechargement doit être fait dans divers chemins de gravier ;

CONSIDÉRANT l'offre de service de « 2643-8515 Québec Inc., Excavation Provencher Enr. » ;

Proposé par : François Parenteau

Appuyé par : Jocelyn Verrier

IL EST RÉSOLU que la municipalité accepte l'offre de service de « 2643-8515 Québec Inc., Excavation André Provencher Enr. » au coût de 13.49\$/T.M. plus taxes relativement à des travaux de rechargement de 550 tonnes de pierre concassée 0-3/4 B dans divers chemins ;

Que les chemins visés par les travaux sont :

- Route Danby
- Chemin Lévesque
- Rue Lefebvre
- 9<sup>e</sup> rang

Que le prix comprend :

- Scarification de la chaussée avec une niveleuse avant le rechargement
- Rechargement (fourniture du matériel (pierre concassée 0-3/4B), la main-d'œuvre, l'équipement, le transport et l'épandage avec une niveleuse

Qu'une somme de huit mille cinq cents dollars (8 500.\$) soit allouée pour ces travaux, prise dans le poste budgétaire (02-320-04-521).

Adoptée à l'unanimité des conseillers

#### **(11-05-101) TRAVAUX DE RECHARGEMENT ROUTE CAYA**

CONSIDÉRANT QUE du rechargement doit être fait dans la route Caya;

CONSIDÉRANT l'offre de service de « 3102-8178 Québec Inc., Excavation Yergeau Enr. » ;

Proposé par : François Parenteau

Appuyé par : Jocelyn Verrier

IL EST RÉSOLU que la municipalité accepte l'offre de service de « 3102-8178 Québec Inc., Excavation Yergeau Enr. » relativement à des travaux de rechargement dans la route Caya de 320 tonnes de galet au coût de 150.\$/voyage et de 210 tonnes de pierre concassée 0-3/4 B au coût de 13.49\$/T.M. plus taxes;

Que le prix comprend :

- Rechargement (fourniture du matériel (galet & pierre concassée 0-3/4B), la main-d'œuvre, l'équipement, le transport et l'épandage

Qu'une somme de six mille six cent cinquante dollars(6 650.\$) soit allouée pour ces dépenses, prise dans les postes budgétaires (02-320-04-521), (02-320-05-521)et (02-320-01-621).

Adoptée à l'unanimité des conseillers

#### **(11-05-102) TRAVAUX DE NETTOYAGE DE FOSSÉS**

CONSIDÉRANT que certains fossés de chemin dans la municipalité doivent être nettoyés, selon les recommandations et les priorités de l'employé de voirie ;

Proposé par : Lina Lacharité

Appuyé par : Rachel Laflamme

IL EST RÉSOLU que « 3102-8178 Québec Inc., Excavation Yergeau Enr.» effectue des travaux de nettoyage de fossé avec une pelle mécanique et deux camions au taux de 3.90\$/mètre linéaire selon les priorités de l'employé de voirie et le budget alloué pour ces travaux;

Qu'une somme de cinq mille dollars (5 000.\$) soit allouée pour ces travaux, prise dans les postes budgétaires (02-320-02-521) et (02-320-06-521).

Adoptée à l'unanimité des conseillers

#### **(11-05-103) ENSEIGNES HÔTEL DE VILLE**

CONSIDÉRANT que les enseignes à l'Hôtel de Ville doivent être installées ;

Proposé par : Jocelyn Verrier

Appuyé par : François Parenteau

IL EST RÉSOLU que des pieux vissés soient installés par la compagnie VISTECH ;

Que la structure des enseignes soit faite en acier ;

Qu'un transfert de compte soit effectué au montant de deux cents dollars (200.\$), pris dans le poste budgétaire (02-190-00-522) et affecté dans le poste budgétaire (02-190-00-729) :

(02-190-00-729) 200.\$ pris dans le poste budgétaire  
(02-190-00-522)

Qu'une somme de sept cents dollars (700.\$) soit allouée pour ces dépenses, prise dans le poste budgétaire (02-190-00-729).

Adoptée à l'unanimité des conseillers

#### **(11-05-104) CLÔTURE HÔTEL DE VILLE**

CONSIDÉRANT que la clôture de l'Hôtel de Ville doit être refaite;

Proposé par : Denis Laroche

Appuyé par : Rachel Laflamme

IL EST RÉSOLU d'autoriser l'achat de bois traité et de la quincaillerie pour le remplacement de la clôture à l'Hôtel de Ville ;

Qu'un transfert de compte soit effectué au montant de cinq cents dollars (500.\$) pris dans le poste budgétaire (02-140-00-670) et affecté dans le poste budgétaire (03-310-03-000) :

(02-140-00-670) 500.\$ pris dans le poste budgétaire  
(03-310-03-000)

Qu'une somme de deux mille dollars (2 000.\$) soit allouée pour ces dépenses, prise dans le poste budgétaire (03-310-03-000).

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**(11-05-105) DOSSIER ÉCOLE / DEMANDE DE SOUMISSION PUBLIQUE**

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Lefebvre doit demander des soumissions publiques relatives aux travaux de rénovations de l'école primaire Sainte-Jeanne d'Arc ;

Proposé par : Rachel Laflamme

Appuyé par : Denis Laroche

IL EST RÉSOLU que la Municipalité de Lefebvre demande des soumissions par voie publique relativement aux travaux de rénovations de l'école primaire Sainte-Jeanne d'Arc ;

Que la demande de soumissions soient publiée dans le site internet SEAO et dans le journal l'Express de Drummondville ;

Que ces soumissions soient remises au bureau de la Municipalité de Lefebvre au plus tard le 14 juin 2011 à 13 :50 heures. Elles seront ouvertes publiquement le 14 juin 2011 au bureau municipal de Lefebvre à 14 :00 heures, situé au 186, 10<sup>e</sup> rang, Lefebvre (Québec) J0H 2C0.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Je soussignée, Julie Yergeau, secrétaire-trésorière de la Municipalité de Lefebvre certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget pour les dépenses ci-haut.

Le 16 mai 2011 \_\_\_\_\_  
Julie Yergeau, secrétaire-trésorière

**(11-05-106) LEVÉE DE LA SÉANCE**

Levée de la séance proposée par le conseiller Jocelyn Verrier et appuyée par la conseillère Rachel Laflamme à 22:20 heures.

Signé: \_\_\_\_\_  
Claude Bahl, maire

Signé: \_\_\_\_\_  
Julie Yergeau, directrice générale  
& secrétaire-trésorière